



A quel salaire puis-je prétendre?

Par **nathnath**, le **19/02/2013** à **11:03**

Bonjour, rn
Je souhaite connaître le salaire auquel je pourrai prétendre afin de demander une augmentation : rn
- Je suis responsable commercial France de la structure française d'une compagnie européenne. rn
Je m'occupe de tous les clients français pour leurs projets en France et en Europe. rn
Je suis donc amenée à me déplacer. rn
Travaillant dans l'événementiel, mon travail peut être effectué aussi bien le soir que le week-end. rn
- La société française emploie 25 salariés, son chiffre d'affaire est de 4,2 M€ (2,7M € à mon arrivée il y a 2 ans). rn
- Je suis cadre au forfait heure : 160H/mois, qui ne sont absolument pas respectées, j'en fais beaucoup plus, qui ne sont pas payées. rn
- Je suis entrée dans l'entreprise en Novembre 2011 et je n'ai pas eu d'augmentation de salaire depuis. rn
- Je travaille depuis 2007 au statut cadre, j'ai 28 ans. rn
- Je manage 1 personne en direct. rn
- Je n'ai pas de commissions, seulement un bonus que je touche 1 fois par an, sur le dépassement de l'objectif. rn
Compte-tenu de ces données, sauriez-vous me donner une idée du salaire mensuel brut pour mon poste? rn
Merci beaucoup par avance